



SAGE AUTHION

FICHE D'IDENTITÉ

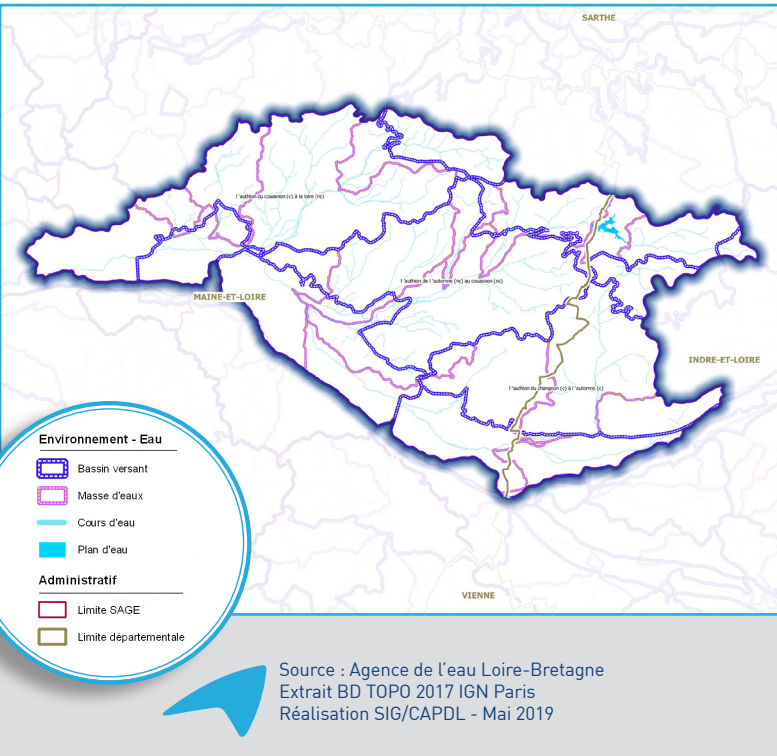
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Mai 2023

CARTE



INFORMATIONS CLÉS

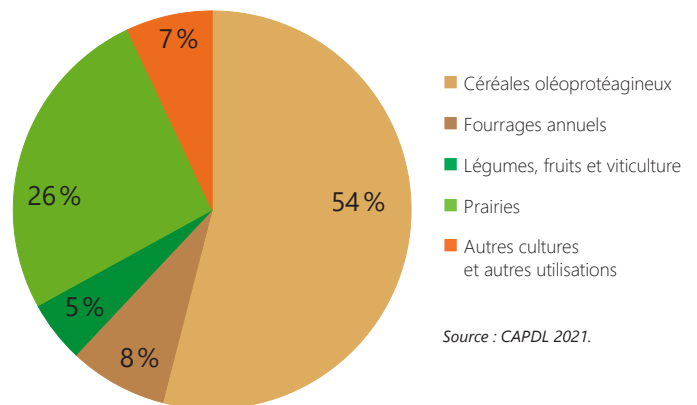
- Territoire à cheval entre le Maine-et-Loire (49) et l'Indre-et-Loire (37).
- 1 350 km de cours d'eau, 4 affluents principaux : l'Authion, le Couasnon, le Lathan, le Changeon.
- État d'avancement : le projet de SAGE a été approuvé par arrêté le 27 décembre 2017.

Présidence	Jeannick CANTIN, agriculteur
Animation	Auriane LEYMARIE
Portage	Syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents (SMBAA)
Élu Chambre d'agriculture	Denis LAIZÉ
Conseiller Chambre d'agriculture	Alexandre CHAIGNEAU

AGRICULTURE

- 1 275 exploitations agricoles.
- 700 exploitations irrigantes.
- Prélèvements pour l'irrigation en 2018 :
 - 11 millions de m³ d'eau de surface,
 - 14 millions de m³ d'eau souterraine
 (source : BNPE 2020).

OCCUPATION DES SOLS



EAU

- 10 unités de gestion.
- 15 masses d'eau superficielles, dont 4 MEFM.
- 1 masse d'eau plan d'eau.
- 7 masses d'eau souterraines.
- 3 captages Grenelle identifiés :
 - Beaufort-en-Vallée,
 - Boiseudier à Neuillé,
 - Allonnes.
- 1 OUGC désigné sur l'ensemble du bassin. La Chambre d'agriculture des Pays de Loire ayant obtenu son AUP en 2021.

L'aquifère du Cénomaniens, situé sur ce territoire, est classé en ZRE.

1 492 km²

68% de terres agricoles

52 communes concernées, soit environ 150 000 habitants



SAGE AUTHION

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité



Mai 2023

PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

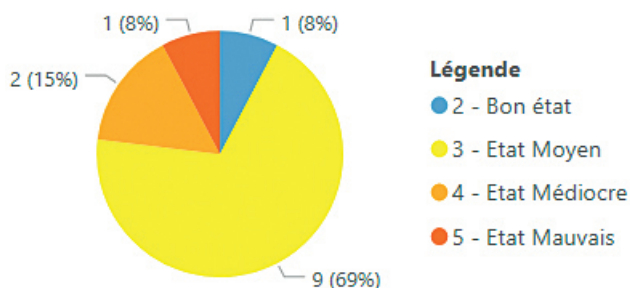
Contrat territorial Eau 2020-2025 multithématique : gestion quantitative et efficacité de l'irrigation + lutte contre les pollutions diffuses + milieux aquatiques. La structure « chef de file » est le SMBAA.

Co-financement AELB + Région Pays de la Loire. Divers maîtres d'ouvrage dont la CAPdL qui porte l'animation agricole du CTEau.

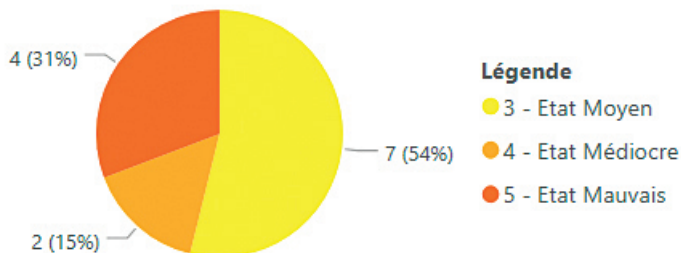
ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

Il y a une forte aggravation de l'état écologique des masses d'eau depuis 2013. La masse d'eau en bon état et une partie des masses d'eau en état moyen basculent en mauvais état. Le nombre de masses d'eau en mauvais état augmente, passant de 8 à 31 %.

État écologique 2013



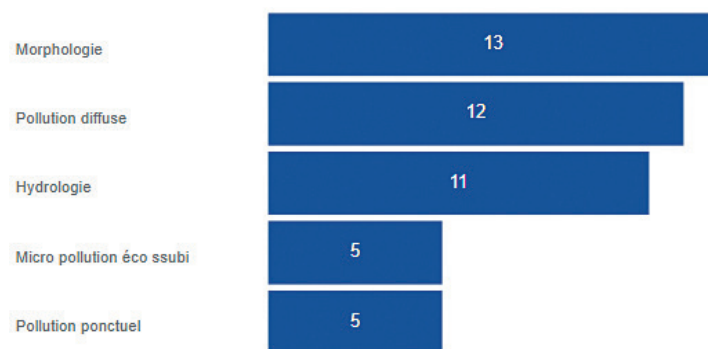
État écologique 2017



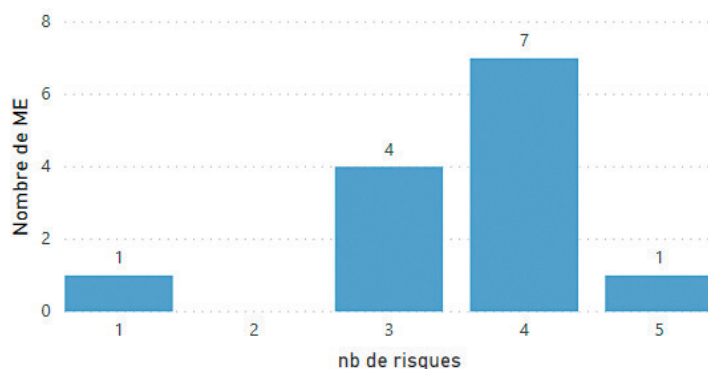
PRESSIONS

Une seule masse d'eau n'a qu'une seule pression. Toutes les autres masses d'eau sont déclassées par au moins trois pressions. Les pressions les plus présentes sur ce SAGE sont les pressions morphologie, pollution diffuse et hydrologie.

Nombre de masses d'eau par pression



Nombre de pressions par masse d'eau



31 %

des masses d'eau en état écologique mauvais

92 %

des masses d'eau concernées par la pression pollution diffuse



SAGE AUTHION

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité



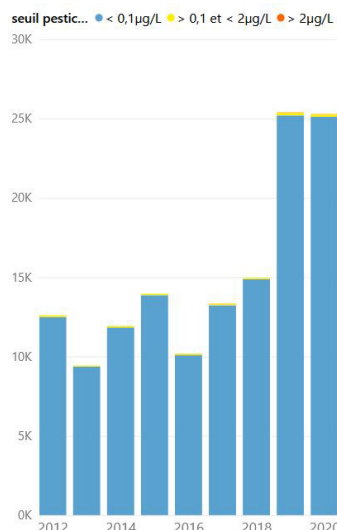
Mai 2023

QUALITÉ DE L'EAU

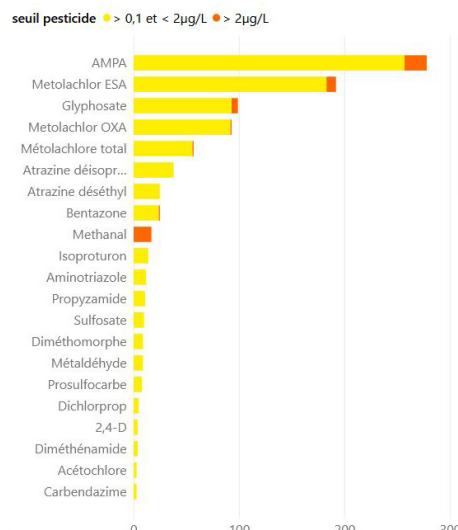
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/L reste stable entre 2012 et 2020. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (65 %). On retrouve ensuite des herbicides (29 %) et des fongicides (5 %).

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2012-2020



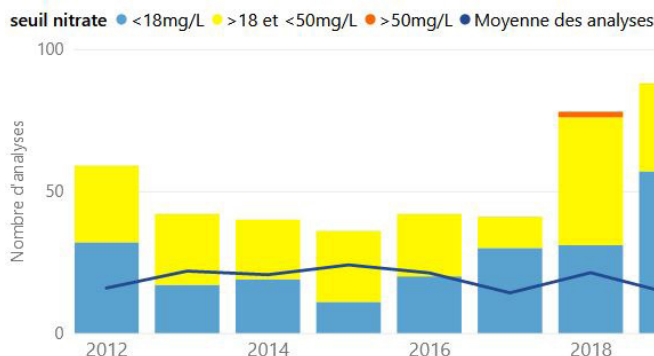
NITRATES

Entre 2012 et 2020 :

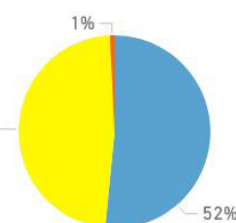
52 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020



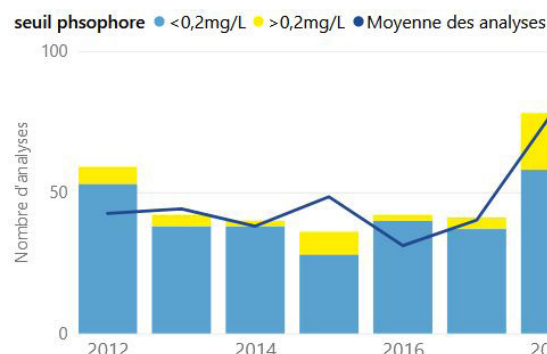
PHOSPHORE

Entre 2012 et 2020 :

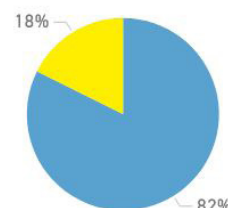
82 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020





SAGE AUTHION

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



Mai 2023

ENJEUX MAJORITAIRES (par ordre de priorité)

➤ Gestion quantitative de la ressource en eau :

- amélioration de la connaissance sur les ressources et les usages,
- mise en œuvre de la gestion collective de l'irrigation (par la Chambre d'agriculture en tant qu'OUGC),
- économies d'eau pour tous les usages,
- préservation des cours d'eau à l'étiage,
- développer les capacités de stockage hivernales de l'eau de manière naturelle (zones humides, zones d'expansion de crues) ou artificielle (réserves).

➤ Restauration de la morphologie des cours d'eau et des zones humides :

- opérations de restauration de la continuité écologique,
- inventaire, protection et gestion des ZH,
- bonnes pratiques de gestion des cours d'eau et canaux.

➤ Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles :

- réduction de l'usage des produits phytosanitaires,
- renforcer la protection des captages d'eau potable,
- développer les dispositifs de réduction du transfert des polluants dans l'eau (haies, couverts, zones humides...),
- accompagner les agriculteurs vers les bonnes pratiques.

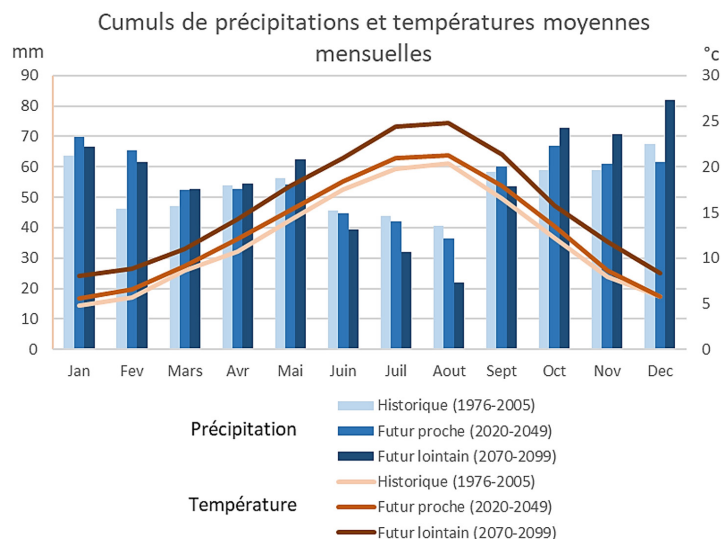
➤ Prévenir le risque inondation.

➤ Faire connaître et appliquer le SAGE.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

- Définition et répartition des volumes prélevables par usage.
- Encadrement des conditions de stockage de l'eau par des retenues, en substitution ou pas.
- Obligation d'ouverture périodique des ouvrages hydrauliques obstacles à la continuité écologique.
- Encadrement des opérations d'entretien des cours d'eau et canaux.

QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO2 qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

- 11 mm

Futur proche

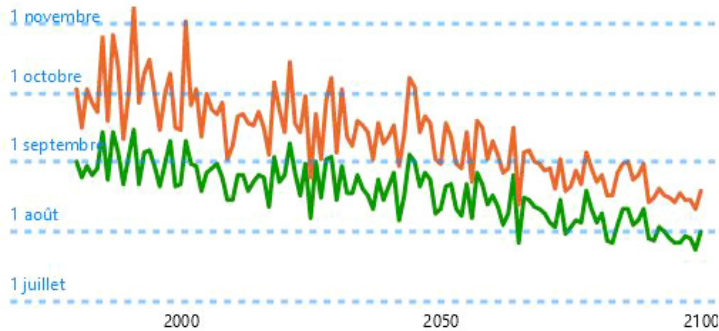
- 41 mm

Futur lointain

MAÏS

Récolte du maïs

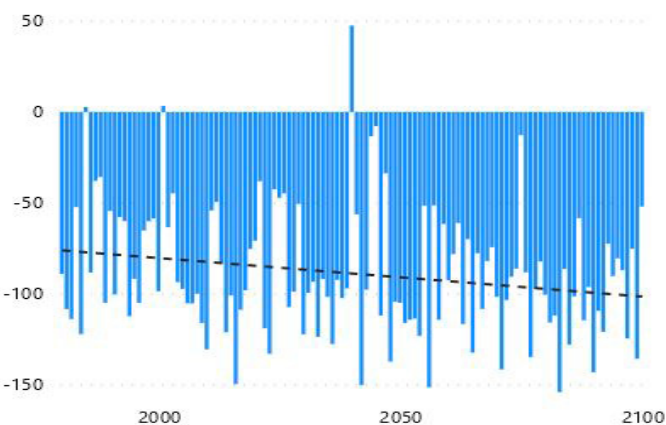
● ensilage ● récolte grain



Accélération des stades :

- possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
- levée plus rapide,
- semi plus précoce possible.

Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



Diminution de la disponibilité de l'eau :

- dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.

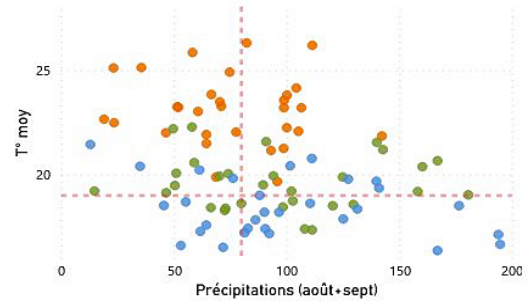
Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
- remonter de la sesamie.

CULTURE D'HIVER

Sècheresse de fin d'été (août-sept)

● futur lointain ● futur proche ● historique



Difficulté des semis en fin d'été :

- des conditions de semis de plus en plus sèches et chaudes.

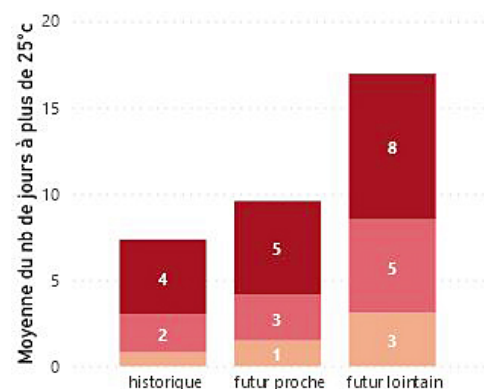
Augmentation du risque d'asphyxie racinaire pour les plantes les plus sensibles.

Augmentation des risques de bioagresseurs :

- pucerons fin automne sur les céréales,
- mélégièthes, altises, et autres insectes sur colza.

Stress thermique >25°C (mai à juillet)

mois ● 5 ● 6 ● 7



Accélération de la fin de cycles :

- impact moins fort de l'accélération des cycles à cause de la vernalisation.

Augmentation du risque d'échaudage :

- malgré l'accélération de la fin de cycle cultures.

